



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FÉDÉRATION SUD ÉDUCATION

WWW.SUDEDUCATION.ORG

FEDE@SUDEDUCATION.ORG



Paris, le 5 juin 2026

SANCTIONS À LA MAIRIE RN D'HÉNIN BEAUMONT CONTRE LES SYNDICALISTES : SOUTIEN AUX CAMARADES VICTIMES DE CETTE RÉPRESSION !

Steeve Briois, maire d'extrême droite de la commune d'Hénin Beaumont, a frappé de lourdes sanctions deux camarades syndicalistes de SUD collectivités territoriales : Djelloul et Fabienne sont en effet exclu·es, privé·es de traitement, pendant deux ans pour l'un, un an pour l'autre. Cette sanction, manifeste répression anti-syndicale, intervient après des conseils de discipline qui s'étaient prononcés contre toute sanction et avaient conclu à la vacuité des dossiers présentés.

Ce que sanctionne Steeve Briois par cette décision arbitraire, c'est l'engagement syndical de nos camarades, un engagement pour assurer la défense des droits de leurs collègues, pour la préservation des services publics, pour la justice sociale. Par ces lourdes sanctions, Steeve Briois vise à entraver la constitution d'une liste SUD aux prochaines élections professionnelles. C'est une mesure pour barrer la route à un syndicalisme qui s'oppose à ses idées et les conteste. C'est une manière d'imposer son autorité et de mettre au pas les agent·es de la mairie.

Cette répression à l'encontre de nos camarades s'inscrit dans un contexte de graves atteintes aux droits syndicaux, d'attaques répétées contre l'activité syndicale et les militant·es qui la porte. L'extrême droite, à travers les élu·es du Rassemblement national et de ses alliés, s'associe au patronat pour mener cette répression crasseuse visant à faire taire les syndicalistes qui s'opposent à leurs pratiques et dénoncent leurs manœuvres. Les sanctions prises par Steeve Briois à Hénin Beaumont entrent en résonance avec les décisions brutales du maire RN de Carcassonne qui prive la LDH de subvention et exclut de leurs locaux les organisations syndicales ; elles font encore écho aux mesures qui frappent Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, attaquée en justice par Tefal pour

avoir dénoncé, dans le cadre de ses fonctions de porte-parole syndicale, les conditions de travail dans cette entreprise et les atteintes au droit environnemental.

L'extrême droite manifeste ainsi clairement qu'elle est notre ennemie de classe, qu'elle se place aux côtés du patronat pour abattre le mouvement social et servir les intérêts capitalistes sans considération des travailleur·euses.

Face à ces attaques qui voudraient éteindre nos voix, nous opposons notre solidarité syndicale et interprofessionnelle, l'unité qui fait la force de notre mouvement social. SUD éducation apporte tout son soutien à Djelloul et à Fabienne, à tou·te·s les camarades victimes de la répression du patronat et de l'extrême droite qui se place à son service.